

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

### **Des ressources en réponse aux besoins des jeunes et des milieux de vie du Centre-du-Québec et de la Mauricie**

Trois-Rivières, le 17 février 2010. – À l'occasion de la Semaine de la relève coopérative 2010 et en présence de la présidente de la Fédération des coopératives de développement régional du Québec, madame Francine Ferland, monsieur Michel Gauthier, président de la Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie, et madame Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, procédaient, le 15 février dernier, à la signature du protocole d'entente officialisant l'octroi d'une subvention pour le déploiement de deux agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse pour les régions Centre-du-Québec et Mauricie pour les cinq prochaines années. Cette entente s'inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec.

Les agents ont comme mandat de faire connaître la coopération et l'entrepreneuriat collectif par l'animation, le soutien aux projets et la mise en réseau des jeunes de 5 à 35 ans, dans les écoles et dans les milieux, en réponse à leurs besoins.

« *Le gouvernement du Québec reconnaît la valeur du travail soutenu d'éducation et de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat collectif par le mouvement coopératif et mutualiste québécois. Tous ces efforts permettront aux jeunes de s'engager et de se mobiliser avec la communauté dans la réponse à leurs besoins, mais également de former une nouvelle génération de Québécoises et Québécois ayant les habiletés à entreprendre et coopérer* », soutient madame Hélène Simard.

Pour monsieur Michel Gauthier : « *Les jeunes représentent une force vive dont la société, et particulièrement le mouvement coopératif et mutualiste, ne peut pas se priver! La Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie investit temps et efforts à travers les différents programmes pour former et sensibiliser ces jeunes qui représentent la relève de demain. Nous sommes fiers de contribuer et d'être partenaires dans ce beau projet!* »

Le réseau des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, ainsi que par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité et le Mouvement Desjardins.

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité représente l'ensemble des organisations coopératives sectorielles et régionales du Québec qui compte plus de 3 300 coopératives et mutuelles qui génèrent plus de 90 000 emplois.

La CDR Centre-du-Québec/Mauricie est la référence en matière coopérative et mutualiste. Elle participe activement au développement socio-économique en offrant des services à valeur ajoutée liés à l'éducation, à la création et au maintien de coopératives sur le territoire.

– 30 –

*Information :* Mélanie Lafrenière, Agente de développement et de communication  
Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie  
819 370-6630 poste 224